

**Quatrième Commission de l'Assemblée Générale
des Nations Unies**

Objets :

- **Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 54)**
- **Questions relatives à l'information (point 56)**

**Déclaration écrite de l'Organisation internationale
de la Francophonie (OIF)**

Monsieur le Président,

En sa qualité d'Observateur permanent à l'Assemblée générale des Nations Unies, et dans le cadre du partenariat développé avec l'Organisation des Nations unies, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a l'honneur de soumettre la présente déclaration écrite, comme contribution aux points 54 et 56 de l'ordre du jour de la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale.

Point 54 de l'ordre du jour : étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

La Covid-19 engendre de nouveaux défis pour le maintien de la paix. En plus des contraintes qu'elle impose afin de freiner la diffusion de la pandémie, la crise sanitaire, au-delà de son impact sur le plan économique et social, menace également la paix et la sécurité internationales en alimentant les causes profondes des conflits dont tirent parti des groupes armés.

En faisant preuve d'agilité, les opérations de maintien de la paix (OMP) contribuent à la lutte contre la pandémie tout en continuant à mettre en œuvre leur mandat. A ce titre, le soutien international doit plus que jamais s'exprimer à leur égard, au risque, dans le cas contraire, que les acquis en matière de consolidation de la paix soient réduits à néant.

Dans le prolongement de son engagement de plus de 15 ans en appui aux OMP, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est résolument prête à contribuer à cet effort collectif. Cet engagement repose sur un constat : alors que les plus grandes opérations sont déployées dans l'espace francophone, la part de leur personnel francophone reste relativement encore limitée, malgré des avancées substantielles notamment au niveau des composantes Police des Missions¹.

Leur efficacité est, par corolaire, affectée. En effet, lorsqu'il s'agit de théâtres d'opérations francophones, la maîtrise du français contribue à la performance de ces opérations. Celle-ci aide à instaurer la confiance, concourt à la sécurité du personnel et, enfin, facilite les interactions avec les pays hôtes pour la réalisation de tâches de proximité, de protection des civils et, plus globalement, de consolidation de la paix occupant une place croissante dans les OMP.

C'est pour répondre aux défis liés à la participation des francophones aux OMP que l'OIF a été la première organisation internationale à assumer le rôle de « champion » de l'« Action

¹ En juin 2020, la part du personnel en uniformes des OMP ressortissant des Etats membres de la Francophonie représentait environ 40 %, dont seulement moins de 3% pour le personnel féminin.

pour le maintien de la paix (A4P) ». Avec la promotion de la langue française et de l'interculturalité comme axe transversal, nos actions se fondent sur trois objectifs autour desquels nous souhaitons fédérer :

- La contribution, à travers la concertation, à l'émergence d'une vision stratégique qui rassemble les États francophones autour des principaux enjeux du maintien de la paix ;
- L'amélioration, en nombre et en qualité, de la participation des pays francophones aux OMP, en soutenant des programmes de formation en français destinés au personnel militaire, policier et civil, à tous les niveaux de responsabilité ;
- Le renforcement du multilinguisme et de l'usage du français dans les OMP au moyen de notre plaidoyer et de notre offre d'apprentissage du français pour le personnel en uniformes.

Alors que nous célébrons le 20^{ème} anniversaire de la Résolution 1325, il convient de rappeler l'importance de la participation des femmes aux OMP tout comme celle d'une meilleure prise en compte du genre dans les Missions. A cet égard, l'OIF apporte son concours à deux initiatives qui pourraient passer à l'échelle avec le soutien d'autres partenaires. Il s'agit du développement pour la première fois en français du cours d'ONU Femmes pour les officiers militaires féminins, ainsi que d'une formation en ligne pour les conseillers militaires chargés du Genre dans les OMP.

Monsieur le Président,

Nous voudrions vous assurer de l'entière disponibilité de l'OIF pour relever les défis du maintien de la paix et, dans cet esprit, participer à la réflexion sur la prochaine phase de l' « A4P » qui sera initiée lors de la Ministérielle prévue à Séoul en 2021.

L'OIF rend un hommage appuyé aux femmes et aux hommes déployés sur chacun des théâtres d'opérations, souvent au péril de leur vie, au service de la paix.

Point 56 de l'ordre du jour : questions relatives à l'information

Monsieur le Président,

Il n'est pas de meilleur moment qu'aujourd'hui pour insister sur la nécessité d'un multilinguisme effectif dans l'action d'information et de communication, et ce pour plusieurs raisons.

En dépit des efforts déployés par l'ONU, le multilinguisme n'est pas pleinement reflété dans le fonctionnement des Nations Unies. Au sein du système onusien, la représentation linguistique adéquate fait toujours défaut. Nous y voyons un risque fort de remise en cause du multilatéralisme, un risque d'autant plus fort au regard des réalités financières actuelles et des contraintes d'ordre technique que fait peser la pandémie de la Covid-19 sur le régime linguistique des organes onusiens.

La crise actuelle nous a montré à quel point le multilinguisme était fragile dans ce contexte ; sa mise à mal impacte négativement l'efficacité des actions à New York, comme celles déployées sur le terrain. La crise actuelle nous montre également qu'il est plus que jamais crucial de partager des informations fiables dans différentes langues afin de pouvoir toucher toutes les populations, en particulier les populations les plus vulnérables, et de ne laisser ainsi personne de côté.

L'Organisation internationale de la Francophonie rappelle dans ce contexte l'importance que revêt le débat sur les activités d'information et de communication de l'ONU pour le multilinguisme, consacré par l'Assemblée générale des Nations unies comme une valeur fondamentale de l'Organisation.

Nous saluons les réalisations du Département de la communication globale, et notamment le travail réalisé par la Section des communiqués de presse, des publications, par la radio des Nations Unies, aussi bien que le travail de sensibilisation du public, conduit avec l'appui des Centres d'information des Nations Unies.

La capacité de mettre en œuvre un multilinguisme effectif dans la stratégie de communication globale des Nations Unies est un impératif, qui impose de ne pas seulement traduire des contenus dans les langues officielles, mais également de produire ces contenus dans d'autres langues, reflétant ainsi la diversité des expressions culturelles.

Cette exigence doit aujourd'hui être davantage prise en compte, notamment dans le développement des sites Internet de l'ONU, trop souvent produits en anglais uniquement.

Conformément au mandat que lui ont confié ses Etats et gouvernements membres, l'OIF a mis en place un dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la langue française et le

multilinguisme dans les Organisations internationales, initiative de S.E. Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie.

Ce dispositif, contribution directe au renforcement de la vitalité des organisations multilatérales, a notamment pour objectifs de remobiliser l'ensemble des acteurs de la Francophonie institutionnelle autour des engagements inscrits dans les différents textes adoptés par ses Etats et gouvernements membres sur la langue française dans les Organisations internationales. Le dispositif permettra aussi de passer à une vigilance continue au niveau des Organisations internationales, en effectuant une veille plus systématique quant à l'utilisation du français et au respect du multilinguisme.

L'OIF publiera en outre, fin 2020, le 7ème rapport de suivi du *Vade-mecum sur l'usage du français dans les Organisations internationales*, sous la direction de l'Observatoire de la langue française.

Dans l'ensemble de cette action, l'OIF sait pouvoir compter sur la coopération étroite développée avec les Nations Unies, et réaffirme aujourd'hui son plein soutien à la mise en œuvre d'une communication pleinement multilingue aux Nations Unies.

La Francophonie continuera à travailler de concert, de manière concrète et créative, avec le Département de la communication globale, pour un multilatéralisme effectif et au service des populations.